



Sondage UNSA RF

Négociation Annuelle Obligatoire 2021 (NAO)

MAI 2021

Ce sondage – **anonyme** - s'est déroulé sur la période du **06 mai au 21 mai 2021**.

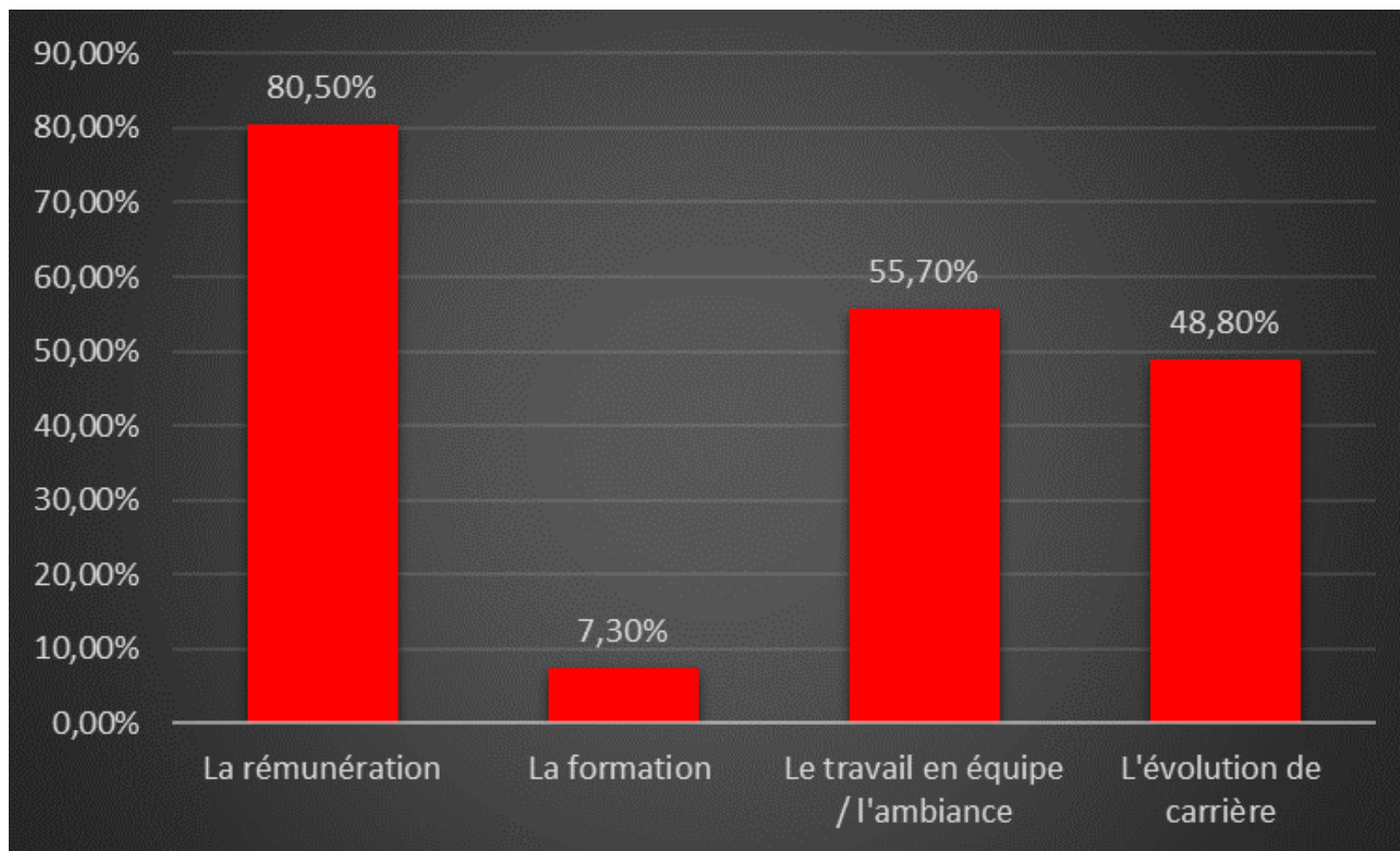
L'objectif : recueillir vos attentes et les porter auprès de la Direction.

Rappel de la définition de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) :

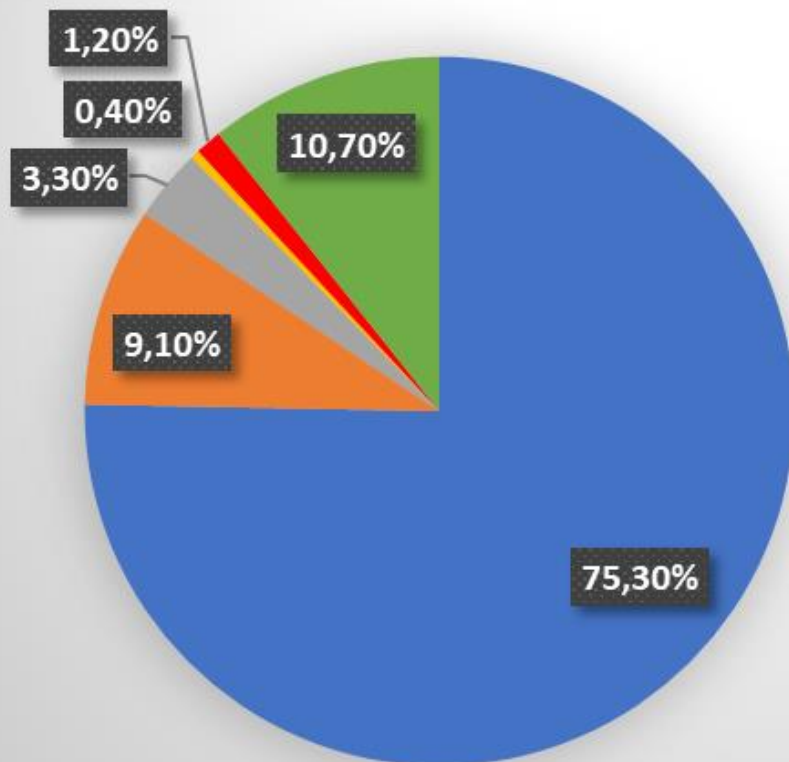
«La négociation annuelle obligatoire (NAO) est imposée par le Code du travail (art. L2242-8) et doit être à l'initiative de l'employeur. Pendant cet entretien, des thèmes définis par la loi sont obligatoirement abordés (salaires, durée du travail, égalité hommes/femmes...), mais la NAO permet également de mettre en avant des revendications collectives comme la formation professionnelle ou l'organisation des congés payés.»



Pour vous, quels sont les paramètres qui influencent le plus la motivation professionnelle :

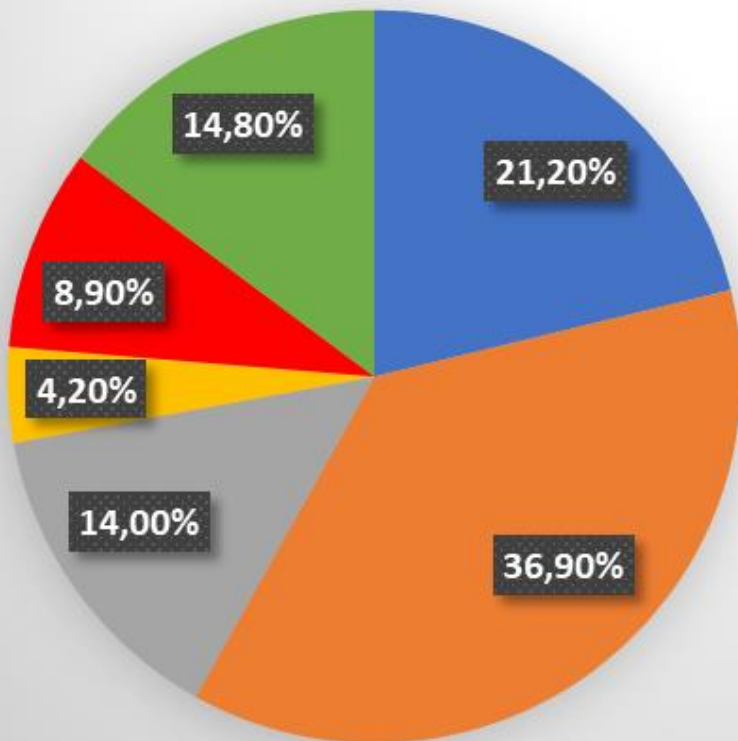


Quelle serait votre principale revendication pour 2021 ?



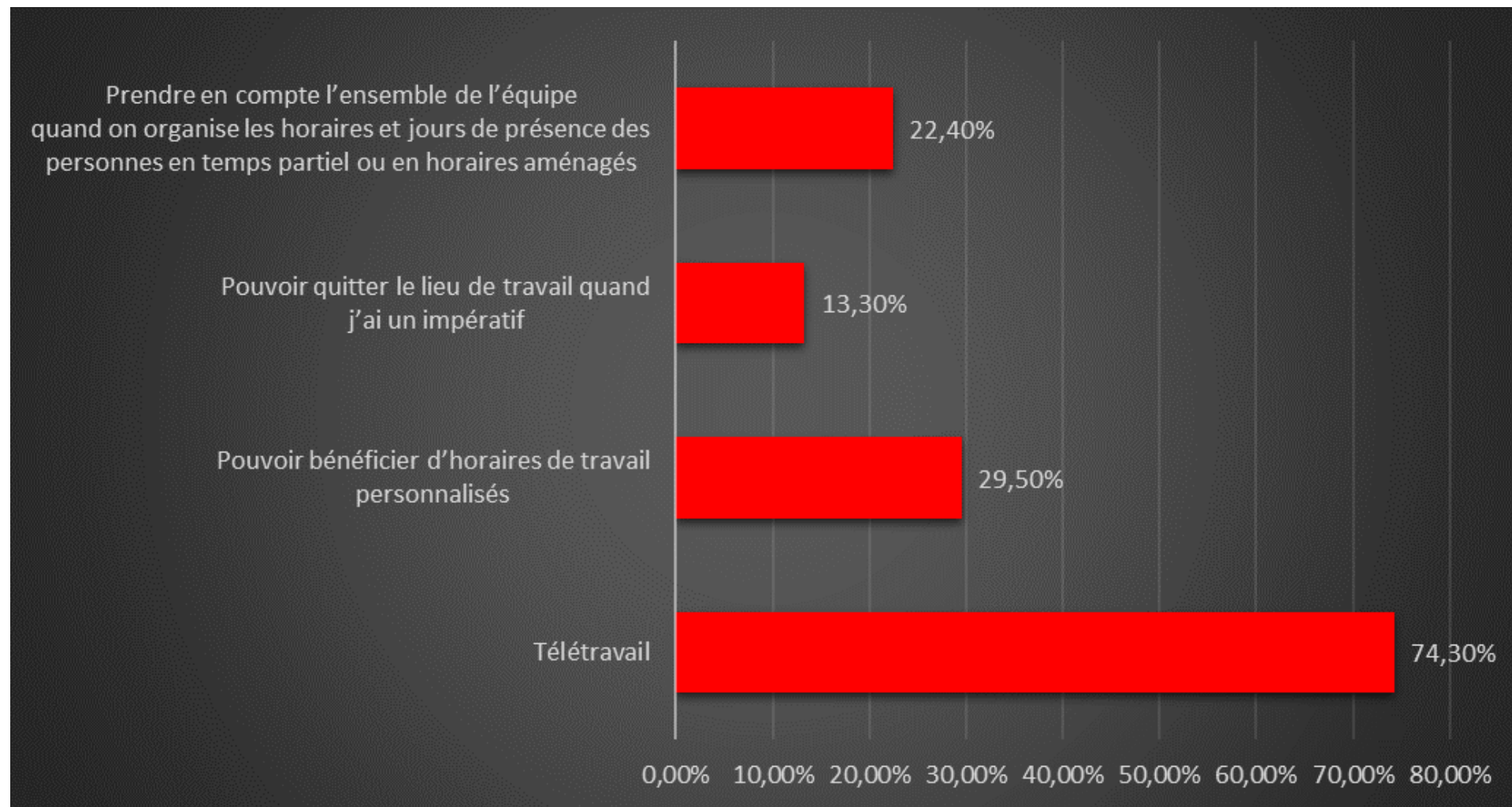
- La hausse générale des salaires
- Augmentation de la prise en charge patronale de la prévoyance (mutuelle et prévoyance lourde)
- La revalorisation des tickets restaurant et/ou sa prise en charge par RF de 50 % à 60 % de sa valeur.
- Revalorisation de l'indemnité de garde d'enfant
- L'augmentation des indemnités, primes et plafonds liés aux mobilités pérennes ou provisoires de plus de 1 mois
- Autre (Télétravail, CDD-U, Hausse des bas salaires, Intégration des CDD, Indemnité télétravail...)

Quelle serait votre seconde revendication pour 2021 ?

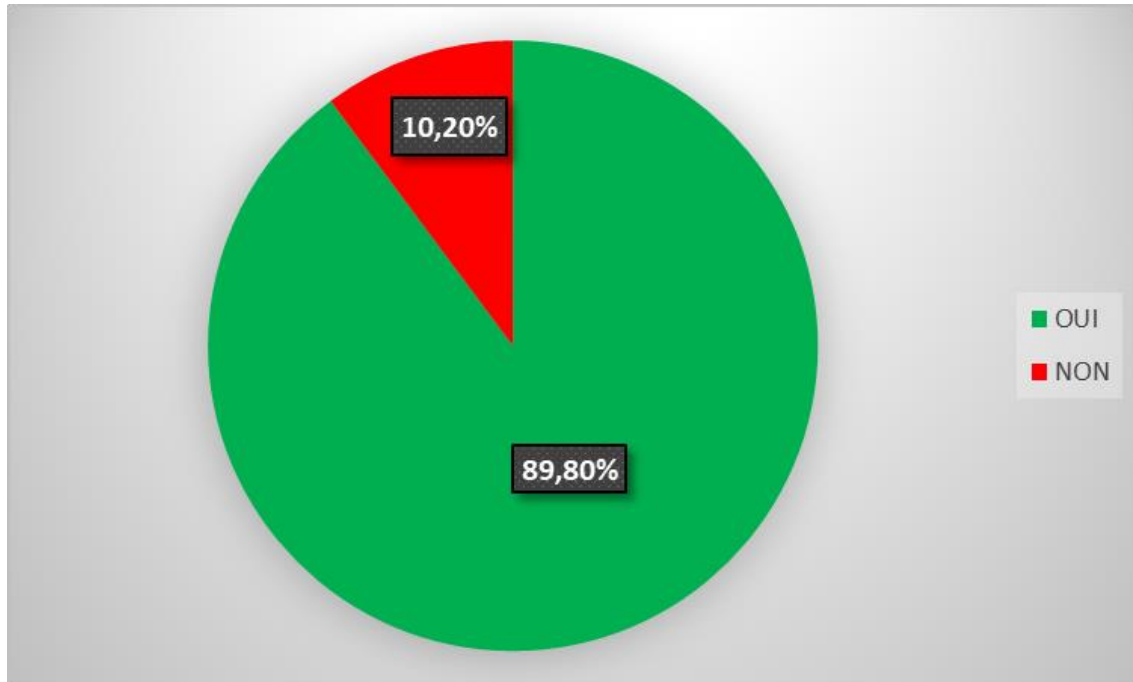


- La hausse générale des salaires
- Augmentation de la prise en charge patronale de la prévoyance (mutuelle et prévoyance lourde)
- La revalorisation des tickets restaurant et/ou sa prise en charge par RF de 50 % à 60 % de sa valeur.
- Revalorisation de l'indemnité de garde d'enfant
- L'augmentation des indemnités, primes et plafonds liés aux mobilités pérennes ou provisoires de plus de 1 mois
- Autre (Télétravail, CDD-U, Hausse des bas salaires, Intégration des CDD, Indemnité télétravail...)

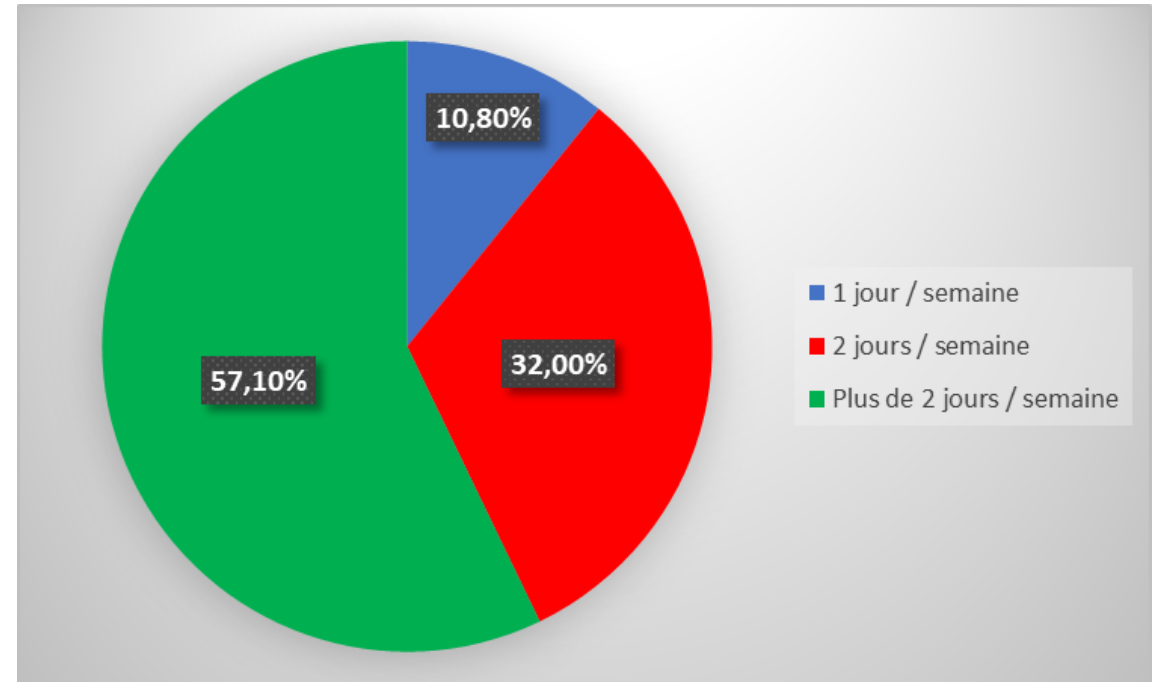
Parmi les solutions suivantes, quelles sont celles qui vous aident ou vous aideraient à mieux concilier votre vie privée et votre vie professionnelle ?



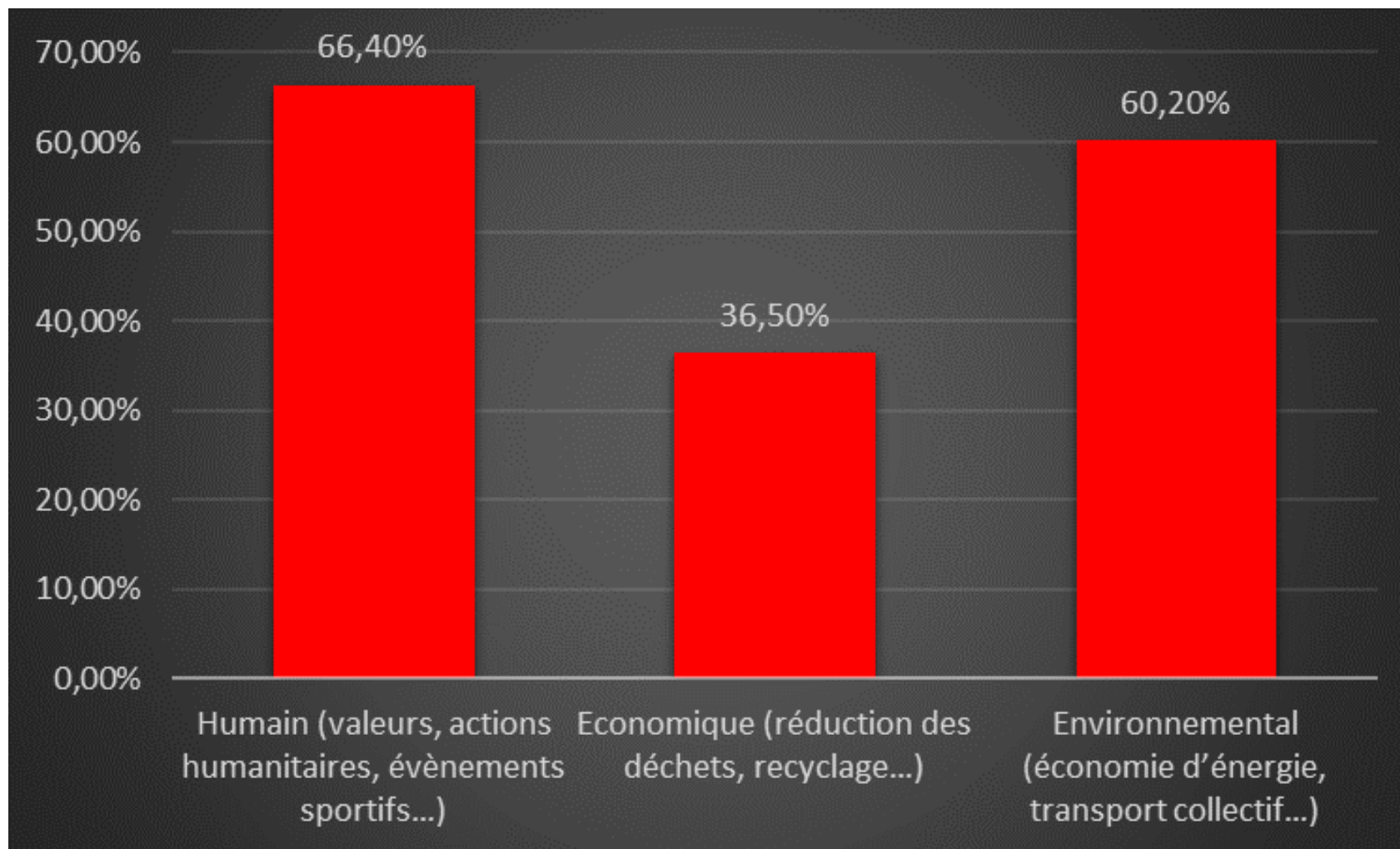
Êtes-vous favorable au télétravail ?



Vous êtes favorable au télétravail pour :



Sur quel(s) axe(s) le management avec la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) doit-il être orienté ?



Nuage de commentaires / suggestions

Mise en place d'un vrai travail de fond sur le harcèlement et les violences au travail. Et pas un module en ligne de formation qui ne sert à rien et des référents non disponibles..

« Apporter une attention particulière aux conditions de travail »

« Cette pandémie s'impose comme un tournant pour les RH, le sens que l'on donne au travail s'est considérablement modifié, c'est un enjeu majeur à prendre en compte d'autant plus face à l'arrivée des nouvelles générations »

« Une aide pour l'achat d'un vélo »

« Je souhaiterais appuyer sur l'ambiance assez détestable qui règne dans l'entreprise et qui n'incite pas les jeunes salariées à rester. »

« Ce serait bien que l'accord Télétravail soit très vite fixé »

« parler plus souvent d' une partie des collaborateurs PARL CDD sur le devenir quand ces collaborateurs sont depuis 4 ans entre 45 et 50 semaines sur les routes peut être envisager une taskforce en CDI comme cela existe dans toutes les grosses entreprises »

« relancer négociation sur télétravail avec une indemnité mensuelle qui couvrirait (EDF, chauffage, repas et fournitures (cartouche encre...)) »

« Prendre plus en compte les envies d'évolution des collaborateurs »

« Le problème des retraites pour les nouveaux embauchés a été signalé dès janvier 2019. Pourriez-vous s'il vous plaît mettre plus de pression sur la DRH ? »



Nuage de commentaires / suggestions

« La quête de sens (quel est le sens ? et dans quel sens dois-je aller ? = management) s'est modifiée, le travail est au cœur de nos foyers depuis 1 an ce qui modifie la perception que l'on en a, ainsi que les relations professionnelles. RF doit opérer sa mue en matière de management, la prise d'initiative doit être systématiquement valorisée (l'argument des congés ne peut être un levier pour ne pas valoriser financièrement un salarié). La hiérarchie doit s'appliquer de façon "horizontale" pour plus d'efficacité. Renforcer la confiance qui doit être au cœur des échanges (la culture de la preuve détruit le rapport de confiance), le télétravail nous a beaucoup appris sur les réticences parfois en la matière donc avançons ! »

« Le point d'indice n'a pas bougé depuis 1996 et les frais de mission depuis la même époque (repas à 17,90 euros) on est en 2021. »

« Meilleure prise en compte des formations et rémunération qui en découle »

« Soutenir et valorisation des salaires des chargés de la gestion, actuellement très mal rémunérés »

« Plus de bienveillance serait la bienvenue »

« À travail égal salaire égal il y a de la discrimination salariale et lorsqu'on le signale il n'y a aucun retour, la direction fait la sourde oreille. »

« La pandémie n'est pas finie. Nous en avons tous souffert beaucoup. Les réorganisations à marche forcée au sein de Radio France sont cruelles dans ce contexte. Je pense qu'il est prématuré de faire des bouleversements ! »

« ne pas oublier le droit à la déconnexion, AUSSI POUR LES CADRES ! »

« Limiter au maximum le nombre de personnes en openspace. »



Vous avez été très nombreuses et nombreux, au-delà de nos espérances, à répondre à ce questionnaire spécial NAO 2021 de l'UNSA Radio France.

Nous mesurons la grande responsabilité qui nous incombe :

L'UNSA Radio France s'est fixée comme objectif de :

- **promouvoir un progrès social durable ;**
 - **lutter contre toutes les formes d'exclusion ;**
 - **défendre l'emploi et le service public.**
-
- **Ni adepte du refus systématique, ni soupçonnable de complaisance, l'UNSA est bien décidée à faire entendre sa voix.**
-
- **L'UNSA prône et pratique un syndicalisme réaliste, pragmatique, réformiste.**
-
- **L'UNSA privilégie le dialogue et la négociation pour faire aboutir les revendications de ses adhérents et pour faire progresser son projet syndical sans négliger le rapport de force nécessaire à cet objectif.**